Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 15/12/2022

LA CHAROLAISE rappelle Rillettes de saumon vendue à la coupe au rayon traiteur



- Noms des modèles ou références concernés : **Rillettes de Saumon**
- Marque : **sans marque**
- **Lot Fabrication du 03/12/2022 Date limite de consommation 20/12/2022**
- Conditionnements : **A la coupe**
- Date début/fin de commercialisation : **du 06/12/2022 au 10/12/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 22 225 003 CE**
- Zone géographique de vente : **Grâces, Ploumagoar, Morlaix**
- Distributeurs : **La Charolaise**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 29 décembre 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0686729470**
- Informations complémentaires publiques : **Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 06 86 72 94 70**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre